



Paroisse Saint-Jean
Procès-verbal de l'assemblée paroissiale d'élection
du mardi 18 mars 2014 à 21h50
à l'issue de l'assemblée ordinaire de printemps
en l'église de Montriond

Présidence : Mme Catherine Hirsch

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Election du bureau de l'assemblée paroissiale
3. Election de 8 conseillères et conseillers paroissiaux laïcs au maximum
(Nombre conforme à la décision prise le 17 novembre 2013 par l'assemblée paroissiale)
4. Election des délégués et déléguées à l'assemblée régionale
5. Election de la Commission de gestion et des finances
6. Communication des résultats des élections

1 Ouverture de l'assemblée

Les personnes présentes viennent de participer à l'assemblée paroissiale ordinaire de printemps ; elles ont ainsi affirmé leur appartenance à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud.

L'assemblée a été régulièrement convoquée dans le délai réglementaire (annonces aux cultes et Bonne Nouvelle) et l'ordre du jour publié selon le mode habituel (affichage dans les vitrines paroissiales et site Internet paroissial). Elle peut donc siéger valablement.

L'ordre du jour proposé ne donne lieu à aucune remarque ; il est donc accepté.

La présidente propose le mode de scrutin :

- Bureau de l'assemblée : élection à main levée sauf si trois membres demandent le scrutin secret.
- Membres du Conseil paroissial : élection au bulletin secret, à la majorité absolue.
- Délégués et déléguées à l'assemblée régionale : élection au bulletin secret compte tenu de la présence de 3 candidats laïcs pour 2 postes.
- Commission de gestion et des finances : élection à main levée sauf si trois membres demandent le scrutin secret.

MM. M. Dind et L. Regamey fonctionneront comme scrutateurs.

L'assemblée se détermine à l'unanimité pour l'élection à main levée du bureau de l'assemblée et de la Commission de gestion et des finances.

2 Election du bureau de l'assemblée paroissiale

Sont candidats :

Mme Catherine Hirsch, en qualité de présidente

M. Jean Emery, en qualité de vice-président

M. Charles Bagaini, en qualité de secrétaire

Par 30 voix, sans refus ni abstention, l'assemblée élit son bureau tel que proposé.

3 Election de 8 conseillères et conseillers paroissiaux laïcs au maximum
(Nombre conforme à la décision prise le 17 novembre 2013 par l'assemblée paroissiale)

Sont candidats :

Mme Evelyne Anstett

Mme Christine Boujon

Sœur Annick Bravais

M. Joël Cardinaux

M. Jean-Michel Fonjallaz

Mme Christine Mathez

M. Olivier Ramambason

M. Matthias Seidel

La présidente ouvre le scrutin et invite les scrutateurs à distribuer les bulletins de vote.

4 Election des délégués à l'assemblée régionale

Sont candidats :

Mme Claire-Lise Corbaz, pasteure

Sœur Annick Bravais

M. Michel Dind

Mme Madeleine Knecht

La présidente ouvre le scrutin et invite les scrutateurs à distribuer les bulletins de vote.

5 Election de la Commission de gestion et des finances

Sont candidats :

Mme Anne-Lise Bersier

M. Michel Dind

Mme Lydia Vionnet

Par 27 voix et 1 abstention, l'assemblée élit les 3 membres de la Commission de gestion et des finances.

6 Communication des résultats des élections

6.1 Conseil paroissial

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

6.2 Délégués à l'assemblée régionale

Sont élus :

Par 34 voix : Mme Claire-Lise Corbaz

Par 24 voix : Sœur Annick Bravais

Par 26 voix : Mme Madeleine Knecht

La présidente félicite toutes les personnes élues et les remercie de leur engagement.

Notre pasteure, Mme Cl.-L. Corbaz, propose de clore l'assemblée ordinaire et l'assemblée d'élection qui vient de se terminer par le Notre Père chanté.

Il est 22h25

PV établi le 20 mars 2014

La présidente :

Le secrétaire :

Catherine Hirsch

Charles Bagaini

Distribution :

- Président du Conseil paroissial
- Membres du Bureau de l'assemblée paroissiale
- Secrétariat paroissial (pour archives)